



C. PCT 1027

-04

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur de se référer à la note C. PCT 1015, datée du 9 mars 2005, invitant le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la septième session du *Groupe de travail sur la réforme du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève du 25 au 31 mai 2005.

Le Directeur général se réfère à la note C. 7144, datée du 3 mai 2005, informant que l'OMPI prendra à sa charge les frais de voyage en avion en classe économique, et de séjour, d'une personne désignée par le Gouvernement de Son Excellence pour participer à la onzième session du *Comité permanent du droit des brevets (SCP)*, qui se tiendra à Genève, les 1^{er} et 2 juin 2005.

Le Directeur général a le plaisir d'informer que l'OMPI prendra à sa charge les frais de séjour supplémentaires pour permettre à la personne désignée par le Gouvernement de Son Excellence pour participer à la session du SCP de venir à Genève la semaine qui la précède afin d'assister à la session du Groupe de travail sur la réforme du PCT. Les dispositions relatives au voyage qui sont énoncées dans l'annexe de la note C. 7144 s'appliqueront à la période supplémentaire de participation.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir faire savoir à l'OMPI, au moyen du formulaire de participation ci-joint, avant le 11 mai 2005, si la personne qui est désignée pour participer à la session du SCP viendra à Genève la semaine précédente afin de participer aussi à ladite session du Groupe de travail sur la réforme du PCT.

Le 3 mai 2005

Pièce jointe : formulaire de participation

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS
(UNION DU PCT)

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU TRAITÉ
DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)**

Septième session

Genève, 25 – 31 mai 2005

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

1. Pays :
 2. Nom : Mme/Mlle/M.
(en majuscules)
Prénom(s) :
 3. Titre officiel actuel :
 4. Adresse complète : Officielle :
.....
Privée :
 5. Numéros de téléphone : Officiel : Privé :
 6. Numéros de télécopieur : Officiel : Privé :
 7. Courrier électronique:
- Date : Signature :

Note : L'OMPI fournira une indemnité journalière de subsistance pour la durée de la réunion, versée à Genève, selon le taux en vigueur des Nations Unies (actuellement 331,00 francs suisses, sous réserve de changement).

À envoyer au n° de télécopie suivant : (41-22) 338 87 80